# Et si Parcoursup était compté

Projet d'article pour « Orientation post-bac : Parcoursup et l'introduction de la sélection à l'université – Varia (72/juin 2024) ».

Axes: transversal.

#### Introduction

Remplaçant APB (Admission Post-Bac) en 2018, Parcoursup est désormais la plateforme d'affectation des candidates et candidates à l'entrée dans l'enseignement supérieur en France. De prime abord, la différence entre APB et Parcoursup tient surtout à l'organisation globale de la procédure, la façon dont les candidatures sont formulées et les propositions retenues, ainsi que les informations disponibles pour faire ces choix. Si l'algorithme d'affectation est toujours Gale-Shapley, la façon dont les différents acteurs appréhendent ce moment est transformé (Bodin, Mengneau, and Orange 2020 ; Bodin and Orange 2019 ; Daverne-Bailly and Bobineau 2020 ; Mizzi 2022 ; Frouillou, Pin, and Zanten 2019 ; Frouillou, Pin, and Zanten 2020 ; Chauvel and Hugrée 2019 ), encore plus après la réforme du Lycée général (Caillot and Sidokpohou 2022).

Plus globalement, Parcoursup est aussi le synonyme de transformations dans la répartition des néo-bacheliers dans l'enseignement supérieur (Nagui Bechichi, Julien Grenet, and Georgia Thebault 2021). La plateforme est introduite par la loi ORE (Orientation et Réussite des Etudiants), conçue pour faire face au problème des places dans l'enseignement supérieur mais qui ouvre plus de questions qu'elle n'en ferme (Beaud and Vatin 2018). Elle dispose de deux transformations majeures.

La première est la suppression de la phrase « *Tout candidat est libre de s'inscrire dans l'établissement de son choix* » du L612-3 du Code de l'éducation <sup>1</sup>. Cette suppression abaisse le poids des candidats dans les décisions d'affectation, puisque l'entrée en Licence n'est plus de droit mais désormais conditionnée par l'étude d'un dossier de candidature.

La seconde est l'introduction, dans le même article, de la phrase : « Les capacités d'accueil [...] sont arrêtées chaque année par l'autorité académique après dialogue avec chaque établissement. ». L'autorité académique désigne le rectorat, représentant de l'État dans les académies. Cet ajout abaisse le poids des établissements dans les décisions d'affection, puisqu'ils n'obtiennent pas le contrôle sur les capacités d'accueil en Licence, mais en plus le perdent pour les formations sélectives (IUT et double Licences, notamment).

Au delà de l'impact sur les familles et équipes pédagogique, et comme en témoigne le nombre de rapports publics à son sujet (Cour des comptes 2017 ; Cour des Comptes 2020 ; Noëlle Lenoir, présidente et al. 2019 ; Isabelle Falque-Pierrotin et al. 2020 ; Isabelle Falque-Pierrotin et al. 2021 ; Isabelle Falque-Pierrotin, présidente et al. 2022 ; Juanico and Sarles 2020 ; CSORE 2019 ), Parcoursup est donc aussi un outil d'action publique, permettant à l'État de mieux contrôler les flux du « -3/+3 » notamment via leur évaluation par des indicateurs consultables librement sur la plateforme ministérielle #dataESR<sup>2</sup>. Dans le prolongement des travaux en sociologie de la quantification, ce projet d'article propose de s'intéresser à ce que les indicateurs #dataESR nous disent des orientations des politiques publiques d'affectation post-bac, ce qui sera l'occasion de montrer le passage d'une logique de satisfaction des usagers à une logique de gestion des flux. Lorsque c'est pertinent, nous tenterons d'opposer une rationalité différente de celle des indicateurs officiels via la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article lc/LEGIARTI000042815027/

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/home/

conception d'indicateurs alternatifs basés sur l'exploration des données ouvertes. Enfin, nous proposons de montrer la difficulté de construire des indicateurs fiables, et la possibilité presque systématique de « raconter des histoires différentes » à partir des mêmes données.

Note: En discussion avec les éditeurs, l'article peut faire plus ou moins de place à chacun des aspects ci-dessus, ou se concentrer sur certaines questions plus précises. L'article peut être écrit en écriture inclusive, avec ou sans utilisation du point médian.

## Méthodologie

Notre méthodologie se situe au croisement des sciences des données et des sciences de l'action publique. Elle s'appuie sur deux piliers. D'une part, une veille systématique des données ouvertes, tableaux de bord, notes d'information et communiqués permet de construire un état de l'art des informations publiques disponibles sur l'affectation post-bac, ce qu'on pourrait qualifier de meta-informations. D'autre part, l'analyse de ces données, par des traitements et représentations en sources ouvertes, permet de créer de l'information nouvelle pour mieux percevoir et suivre l'évolution de notre système.

Les données proviennent pour l'essentiel de la plateforme de données ouvertes du ministère <sup>3 4 5 6 7 8</sup>, également utilisée pour alimenter Parcoursup, ses tableaux de bord, et les notes d'information du ministère. Les traitements sont effectués en R (Xie, Allaire, and Grolemund 2019) et les représentations en ggplot (Wickham 2009 ; Wilke 2019). Ils sont mis en ligne et librement accessibles sur la plateforme GitHub<sup>9</sup>, ainsi que les brouillons exploratoires <sup>10</sup>. Les irrégularités ou incohérences apparentes sont systématiquement discutées publiquement sur le réseau social Twitter.

#### Résumé des conclusions

A ce stade et dans leur état, les données ouvertes ne permettent pas de confirmer les discours qui ont accompagné la mise en œuvre de Parcoursup et de la loi ORE : on n'observe ni d'amélioration de la satisfaction des étudiants ou des formations, ni des taux de remplissage ; les taux de poursuite d'étude ne montrent ni ouverture ni éviction ; la mesure de la sélectivité est trop récente pour observer une mutation.

Cela nous conduit à nous interroger sur l'utilisation que l'État a fait de son nouveau pouvoir de contrôle sur les admissions post-bac, et à mettre en évidence des mutation dans l'offre de formation.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr-esr-parcoursup/

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr-esr-parcoursup\_2020/

 $<sup>^6</sup> https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr-esr-parcoursup-2018/gouv.fr/explore/dataset/fr-explore/d$ 

 $<sup>^7</sup> https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr-esr-apb\_voeux-et-admissions/dataset/fr-esr-admissions/dataset/fr$ 

 $<sup>^8</sup> https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr-esr-taux-poursuite-enseignement-superieur-paracademie/$ 

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup>https://github.com/juliengossa/parcoursup/

 $<sup>^{10}</sup>$ https://github.com/cpesr/RFC/

# Principaux résultats

#### De la satisfaction au débit

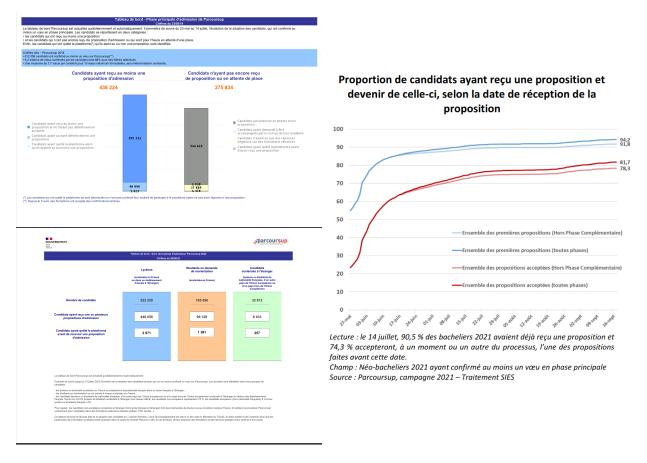


Figure 1: Tableaux de bord Parcoursup et vitesse de l'affectation

D'APB à Parcoursup, on observe une évolution des indicateurs de mesure de la qualité des affectations. Avec APB, le taux de premiers vœux satisfaits mesurait le niveau de satisfaction des candidats. Avec Parcoursup, cette mesure est substituée par deux indicateurs : le taux de candidats ayant reçu au moins une proposition, et le temps qu'il faut pour la recevoir. En quelque sorte : la vitesse ou débit.

La figure 1 gauche montre le tableau de bord Parcoursup en 2018<sup>11</sup> et 2022<sup>12</sup>, et permet de s'interroger sur le but poursuivi par ces modifications (Julien Gossa 2020). Notamment, la dernière version ne permet plus de connaître combien d'affectations ont été définitivement acceptées. La figure 1 droite montre la vitesse de l'affectation <sup>13</sup>.

Les mesures de la procédures d'affectation témoignent donc d'une transition d'une logique de satisfaction des candidats à une logique de gestion des flux, où la qualité de l'affectation s'est éclipsée au profit de son débit.

 $<sup>^{11}</sup> https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/mai\_2018/61/9/Indicateurs 23 mai\_952619.pdf$ 

<sup>12</sup> https://www.parcoursup.fr/tdb-indicateurs/Tableau\_de\_bord\_Admission\_2022-06-08.pdf

 $<sup>^{13} \</sup>mathrm{https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2021-10/nf-sies-2021-22-14419.pdf}$ 

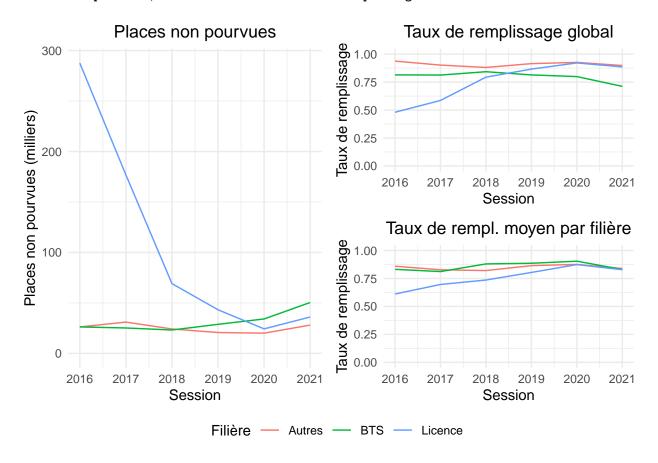


Figure 2: Taux de remplissage des formations post-bac

Le nombre de places proposées mais non pourvues ne fait pas partie des mesures officielles, mais est regardé de près notamment par le CESP, qui le perçoit comme une marge d'amélioration. La Figure 2 gauche présente le nombre de places non pourvues, calculées comme la différence entre les capacités d'accueil officielles et les admissions dans APB/Parcoursup.

Malgré des tendances clairement apparentes, on ne peut en déduire ni que les universités auraient remplies 300 000 places vacantes, ni que les BTS seraient en voie de désaffection.

En effet, les capacités d'accueil sont mal déclarées notamment pour les Licences jusqu'en 2019, et les admissions ne sont que partiellement comptabilisées : le nombre de places non pourvues par Parcoursup n'est pas le nombre réel de places vacantes dans les formations.

Les figures 2 droite montrent la même information sous la forme de taux remplissage globaux et moyens, racontant à chaque fois une histoire différente. Ceci démontre la nécessite de prendre beaucoup de précautions lorsqu'on manipule cette information, et peut-être la nécessite de créer un véritable indicateur places vacantes.

### Taux de poursuite d'étude et Nombre de non poursuites d'étude

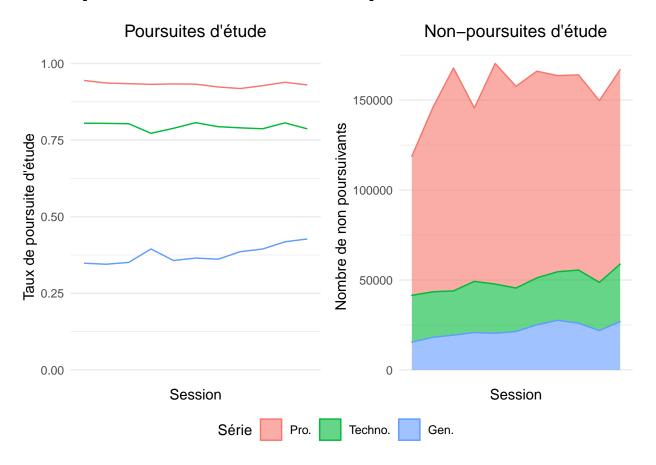


Figure 3: Taux de poursuite et nombre de non-poursuites d'étude des néo-bacheliers

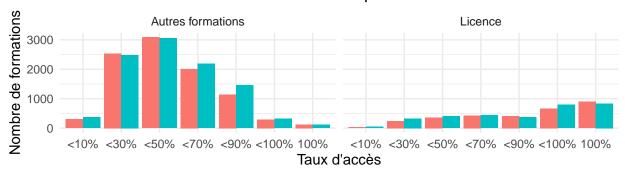
Un récent jeu de données<sup>14</sup>, permet percevoir les évolutions des poursuites d'étude, par académie, secteurs et filières du bac et du supérieur. Ce jeu est cependant aveugle aux autres candidatures, et notamment à celles des étudiants ayant un équivalent de baccalauréat étranger et ceux en reprise d'étude, dont l'admission est pourtant un grand enjeu.

La figure 3 montre à gauche les taux de poursuite d'étude et à droite le nombre absolu de non poursuivants. Là encore, selon l'indicateur, on obtient deux récits différents, allant de l'amélioration des taux de poursuite pour les bacheliers professionnels, à une entrée de plus en plus difficile dans le supérieur pour les bac généraux et technologiques. Il convient donc d'être très prudents, mais on peut néanmoins invalider l'hypothèse d'une éviction de masse dès 2018.

 $<sup>^{14} \</sup>rm https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr-esr-taux-poursuite-enseignement-superieur-paracademie/$ 

#### Taux d'accès et mesure de la sélectivité

# Nombre de formations par taux d'accès



# Nombre d'admissions par taux d'accès

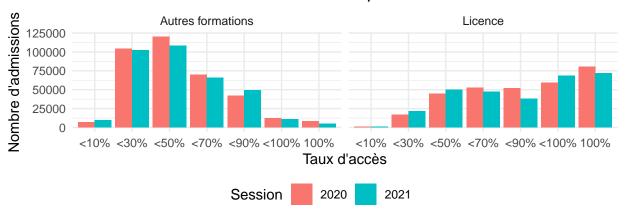


Figure 4: Sélectivité des formations de Parcoursup

L'amélioration de l'orientation était une des grandes promesses de Parcoursup. Cependant, nous ne disposons d'aucune métrique permettant de vérifier cette affirmation, tant la notion de « bonne » orientation est vague $^{15}$ .

En revanche, on peut s'intéresser au taux d'accès, qui est la mesure officielle de la sélectivité des formations dans Parcoursup, et donc de l'équilibre entre la liberté de choix des candidats (taux très haut) et les classements des candidatures par les formations (taux bas).

Une fois de plus, pour des raisons techniques, cette mesure est délicate, ce explique que ce taux ne soit accessible qu'à partir de 2020. Il est donc difficile d'évaluer clairement l'impact de Parcoursup sur cet aspect.

La figure 4 montre cependant qu'il existe des « formations sélectives » (gauche) qui ne sélectionnent pas, comme des « formations non sélectives » (droite) qui sélectionnent. Ce constat invite à concevoir un indicateur global de sélectivité de l'affectation post-bac pour permettre de suivre l'évolution de notre système, tant sous l'angle des formations que des admissions <sup>16</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup>Même en la réduisant au taux de réussite sans redoublement, il est impossible de séparer l'effet d'une meilleure orientation, d'une meilleure pédagogie, ou d'un abaissement des exigences.

 $<sup>^{16}</sup>$ et à supprimer la distinctions légales entre « formations sélectives » et « non sélectives », comme le proposent déjà la Cour des comptes et le CESP

### Conclusion

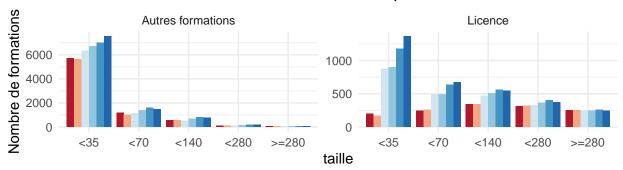
A ce stade et dans leur état, les données ouvertes ne permettent pas de confirmer les discours qui ont accompagné la mise en œuvre de Parcoursup et de la loi ORE : on n'observe ni d'amélioration de la satisfaction des étudiants ou des formations, ni des taux de remplissage ; les taux de poursuite d'étude ne montrent ni ouverture ni éviction ; la mesure de la sélectivité est trop récente pour observer une mutation.

Cela nous conduit à nous interroger sur l'utilisation que l'État a fait de son nouveau pouvoir de contrôle sur les admissions post-bac. Nous trouvons une piste en observant l'évolution de la distribution des tailles de formation, que montre la figure 5.

La croissance du nombre de formations hors Licence s'explique en partie par la volonté d'intégrer à Parcoursup toutes les formations post-bac, y compris privées. L'énorme croissance spontanée en 2018 du nombre de petites Licences provient probablement d'une meilleure déclaration des filières existantes, dans lesquelles l'inscription était auparavant faites hors APB.

Cependant, la diminution des admissions dans les formations de très grande taille et la croissance des admissions dans les formations de petite taille démontrent une « spécialisation » croissante de l'offre de formation, en adéquation avec le discours de « personnalisation des parcours ». Cette spécialisation est probablement une mutation de fond, qui doit nous conduire à interroger la lisibilité de l'offre de formation, la complexité des décisions d'affectation, et continuité de diplômes nationaux équivalents partout sur le territoire.

# Nombre de formations par taille



### Nombre d'admission par taille des formations

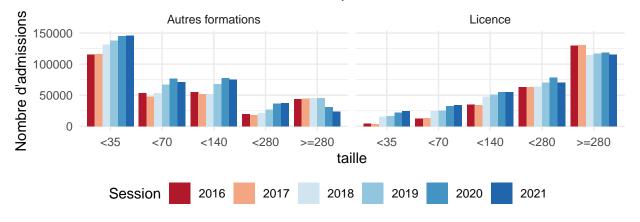


Figure 5: Formations et admissions par taille de formation

### Références

- Beaud, Olivier, and François Vatin. 2018. "« Orientation Et Réussite Des Étudiants ». Une Nouvelle Loi Pour Les Universités (I)." Commentaire Numéro 163 (3): 687–98. https://doi.org/10.3917/comm.163.0687.
- Bodin, Romuald, Juliette Mengneau, and Sophie Orange. 2020. "Adhésion Enchantée Et Aléas Universitaires: Les Effets Ambivalents de La Sélection à l'Université." *L'Année Sociologique* 70 (2): 443–67. https://doi.org/10.3917/anso.202.0443.
- Bodin, Romuald, and Sophie Orange. 2019. "La Gestion Des Risques Scolaires. « Avec Parcoursup, Je Ne Serais Peut-Être Pas Là »." Sociologie Vol. 10 (2): 217–24. https://www.cairn.info/revue-sociologie-2019-2-page-217.htm.
- Caillot, Mélanie, and Olivier Sidokpohou. 2022. "Analyse Des Vœux Et Affectations Dans l'enseignement Supérieur Des Bacheliers 2021 Après La Réforme Du Lycée Général Et Technologique." IGESR. https://www.education.gouv.fr/analyse-des-voeux-et-affectations-dans-l-enseignement-superieur-des-bacheliers-2021-apres-la-reforme-327062.
- Chauvel, Séverine, and Cédric Hugrée. 2019. "Enseignement Supérieur : L'art Et Les Manières de Sélectionner. Introduction." Sociologie, no. N° 2, vol. 10 (July). http://journals.openedition.org/sociologie/5451.
- Cour des comptes. 2017. "Admission Post-Bac Et Accès à l'enseignement Supérieur Un Dispositif Contesté à Réformer." https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2017-10/20171019-rapport-admission-post-bac\_0.pdf.
- Cour des Comptes. 2020. "Un Premier Bilan de l'accès à l'enseignement Supérieur Dans Le Cadre de La Loi Orientation Et Réussite Des Étudiants." Cour des comptes.
- CSORE. 2019. "Rapport Du Comité de Suivi de La Loi Orientation Et Réussite Des Étudiants." MESRI. http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Actus/87/7/RAPPORT-\_CSORE\_1187877.pdf.
- Daverne-Bailly, Carole, and Claudie Bobineau. 2020. "Orienter Et s'orienter Vers l'enseignement Supérieur Dans Un Contexte de Changement Des Politiques Éducatives: Incertitudes, Choix, Inégalités." Éducation Et Socialisation. Les Cahiers Du CERFEE, no. 58 (December). https://doi.org/10.4000/edso.13048.
- Frouillou, Leïla, Clément Pin, and Agnès van Zanten. 2019. "Le Rôle Des Instruments Dans La Sélection Des Bacheliers Dans l'enseignement Supérieur. La Nouvelle Gouvernance Des Affectations Par Les Algorithmes." Sociologie Vol. 10 (2): 209–15. https://www.cairn.info/revue-sociologie-2019-2-page-209.htm.
- Frouillou, Leïla, Clément Pin, and Agnès van Zanten. 2020. "Les Plateformes APB Et Parcoursup Au Service de l'égalité Des Chances ?L'évolution Des Procédures Et Des Normes d'accès à l'enseignement Supérieur En France." L'Année Sociologique 70 (2): 337–63. https://doi.org/10.3917/anso.202.0337.
- Isabelle Falque-Pierrotin, présidente, Jean-Richard Cytermann, Max Dauchet, Jean-Marie Filloque, Catherine Moisan, and Isabelle Roussel. 2022. "4e Rapport Annuel Au Parlement." Comité éthique et scientifique de Parcoursup. https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/rapport-cesp-2022-16793.pdf.
- Isabelle Falque-Pierrotin, Gérard Berry, Jean-Richard Cytermann, Max Dauchet, Jean-Marie Filloque, Catherine Moisan, and Isabelle Roussel. 2020. "2e Rapport Annuel Au Parlement." Comité éthique et scientifique de Parcoursup. https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2020/28/9/Rapport\_du\_CESP\_2019\_(janvier\_2020)\_1227289.pdf.
- Isabelle Falque-Pierrotin, Gérard Berry, Jean-Richard Cytermann, Max Dauchet, Jean-Marie Filloque, Catherine Moisan, Isabelle Roussel, and Guillaume Tronchet. 2021. "3e Rapport Annuel Au Parlement Du Comité Éthique Et Scientifique de Parcoursup: Parcoursup à La Croisée Des Chemins:" Comité éthique et scientifique de Parcoursup. https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Parcoursup/21/0/Psup comite ethique 2021 1380210.pdf.
- Juanico, RÉGIS, and NATHALIE Sarles. 2020. "Rapport d'information Sur l'évaluation de l'accès à l'enseignement Supérieur." Assemblée nationale. http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cec/l15b3232\_rapport-information.pdf.
- Julien Gossa. 2020. "Parcoursup: Le Bidonnage Continue." Docs En Stock: Dans Les Coulisses de La Démocratie Universitaire. http://blog.educpros.fr/julien-gossa/2020/07/17/parcoursup-le-bidonnage-continue/.
- Mizzi, Alban. 2022. "La Gestion Émotionnelle de Parcoursup. Une Épreuve Entre Inégalités de Ressources Et d'incertitudes." L'orientation Scolaire Et Professionnelle, no. 51/1 (March): 137. https://doi.org/10.4000/osp.15873.
- Nagui Bechichi, Julien Grenet, and Georgia Thebault. 2021. "D'Admission Post-bac à Parcoursup : Quels

- Effets Sur La Répartition Des Néo-bacheliers Dans Les Formations d'enseignement Supérieur ?" INSEE. https://www.insee.fr/fr/statistiques/5432519?sommaire=5435421.
- Noëlle Lenoir, présidente, Gérard Berry, vice-président, Max Dauchet, Julien Grenet, Laure Lucchesi, and Catherine Moisan. 2019. "1er Rapport Annuel Au Parlement." Comité éthique et scientifique de Parcoursup. https://services.dgesip.fr/fichiers/Rapport\_du\_CESP\_1061363.pdf.
- Wickham, Hadley. 2009. Ggplot2: Elegant Graphics for Data Analysis. Use R! New York: Springer.
- Wilke, Claus. 2019. Fundamentals of Data Visualization: A Primer on Making Informative and Compelling Figures. First edition. Beijing Boston Farnham Sebastopol Tokyo: O'Reilly.
- Xie, Yihui, Joseph J. Allaire, and Garrett Grolemund. 2019. *R Markdown: The Definitive Guide*. Chapman & Hall/CRC, the R Series. Boca Raton London New York: CRC Press, Taylor & Francis Group.